Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Artisan avec défaut d'assurance décennale

Par Wedd60

Bonjour

Je me permets de faire appel à vous car nous sommes à une situation délicate.
Nous avons acheté une maison il y a quelques mois sur laquelle il y a des travaux à entreprendre.

Nous avons fait appel à un artisan pour réaliser le gros ?uvre. Il y a 2 murs porteurs à faire tomber. L'artisan nous a proposé d'y poser 2 IPN pour reprendre la charge du dessus.

L'artisan nous a fait parvenir un devis, que nous avons accepté avec sa garantie décennale. Au moment de signer et d'accepter le devis, cette dernière était valable. Nous avons payé un acompte se 30% avant les travaux.

Les travaux ont commencé avec du retard en ce début d'année. L'artisan n'a plus répondu à nos sollicitations afin de savoir quand les travaux allaient se terminer. Nous avons alors contacté l'assurance afin de voir ce que nous pouvions faire. Nous avons alors appris que l'assurance décennale avait été résiliée pour non paiement de la cotisation et cela avant le début des travaux.

Nous sommes aujourd'hui démuni face à cela et nous aurions voulu avoir vos conseils pour nous sortir de ça. Faut il faire constater cela par un huissier ? Pouvons nous faire appel à une autre société ?

Merci pour vos conseils et votre aide
Cordialement

Alain